



Colmar, le 3 juillet 2023

CIRCULAIRE DE RENTRÉE **LYCÉE TECHNOLOGIQUE**

Chers Parents,
Chers Élèves,

À compter du 4 septembre 2023, le Chef d'Établissement, les enseignants et tout le personnel du Lycée Technologique SAINT ANDRÉ seront heureux d'accueillir vos enfants pour une nouvelle année scolaire.

Les informations qui suivent vous permettront de préparer cette rentrée avec eux.

DATES DE RENTRÉE

Lundi 4 septembre 2023

2^{de} Passerelle : 8 h 30 à 15 h 40

Lundi 4 septembre 2023

1^{re} STMG – STL – ST2S : 14 h 00 à 16 h 00

Tale STMG – STL – ST2S : 13 h 45 à 16 h 00

merci de vous référer à la
circulaire ci-jointe

L'emploi du temps normal s'appliquera à compter **du Mardi 5 Septembre 2023** pour l'ensemble des élèves.

La Cafétéria fonctionnera à compter **du Mardi 5 Septembre 2023**.

COURS DANS L'ÉTABLISSEMENT

Il est rappelé que les élèves de 2^{de}, 1^{re} et Tale ont cours les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

HORAIRES

08 h 00 : Cours

08 h 55 : Cours

09 h 50 : Récréation

10 h 05 : Cours

11 h 00 : Cours

11 h 50 : Cours ou repas

12 h 55 : Repas ou cours

13 h 50 : Cours

14 h 45 : Cours

15 h 40 : Récréation

15 h 55 : Cours

16 h 50 : Cours

17 h 45 : Fin des cours

CONGÉS SCOLAIRES

TOUSSAINT :	du vendredi 20 octobre 2023 après les cours au lundi 6 novembre 2023 au matin.
NOËL :	du vendredi 22 décembre 2023 après les cours au lundi 8 janvier 2024 au matin.
HIVER :	du vendredi 23 février 2024 après les cours au lundi 11 mars 2024 au matin.
PRINTEMPS + PONT DE L'ASCENSION (Cf courrier du Chef d'Établissement)	du mardi 23 avril 2024 après les cours au lundi 13 mai 2024 au matin.

IMPORTANT

La publication de ces dates devrait vous permettre d'organiser vos congés et vos vacances en conséquence.

La Direction vous demande impérativement de ne pas anticiper les congés indiqués ci-dessus.

PÉRIODES SCOLAIRES, BULLETINS, RÉUNIONS DE PARENTS

L'année sera découpée en **trois trimestres** :

- **1^{er} trimestre** : du 4 Septembre au 30 Novembre 2023
- **2^e trimestre** : du 1^{er} Décembre au 4 Mars 2024
- **3^e trimestre** : du 11 Mars à mi-Juin 2024

L'ensemble des bulletins de notes de fin de Trimestre sera uniquement disponible sur EcoleDirecte. Il est recommandé de les télécharger et de les conserver.

RÉUNIONS PARENTS – PROFESSEURS

2^{de} : jeudi 25 janvier
1^{re} : mardi 16 janvier
T^{le} : vendredi 12 janvier

Vous serez informés et vous pourrez vous y inscrire via EcoleDirecte

VOS INTERLOCUTEURS POUR LE SUIVI DE VOTRE ENFANT

Chef d'Établissement : **M. PFERTZEL**

Responsable des filières technologiques et BTS ESF : **Mme ROTH - 03 89 86 29 08 – a.roth@saint-andre.org**

Assistante d'Éducation : **Mme SCHALLER – 03 89 86 29 08 – c.schaller@saint-andre.org**

Assistant d'Éducation : **M. REHEISSER – 03 89 21 75 21 touche 3 – assistanteducation-let@saint-andre.org**

Professeur Principal.

INFORMATIONS UTILES

Accueil LET (rue Bruat) : **03 89 86 29 08**

Accueil (rue Rapp) : **03 89 21 75 21 – touche 6**

Secrétariat (rue Rapp) : **03 89 21 75 09 – college@st-andre.com**

Comptabilité (rue Rapp) : **03 89 21 75 21 touche 4 – comptable@saint-andre.org**

BDI / Orientation : **03 89 21 75 21 touche 6 – s.leseignoux@saint-andre.org**

DATES À RETENIR DÈS À PRÉSENT

LANCEMENT DE L'ANNÉE PASTORALE	Jeudi 21 septembre 2023
MESSE DE RENTRÉE	Jeudi 21 septembre 2023
PHOTO DE CLASSE	Mercredi 27 septembre 2023
MATINÉE DÉCOUVERTE 6 ^e	Samedi 18 novembre 2023
FÊTE DE LA SAINT ANDRÉ	Vendredi 1^{er} décembre 2023
JPO LYCÉE GÉNÉRAL (rue Rapp)	Samedi 10 février 2024
JPO LYCÉE TECHNOLOGIQUE (rue Bruat)	Samedi 16 mars 2024

TENUE VESTIMENTAIRE

Tout élève a le souci d'adopter une attitude compatible avec les valeurs et l'éthique que nous souhaitons promouvoir au sein de l'établissement.

L'élève porte une tenue adéquate, sans provocation, sans vulgarité, qui ne perturbe pas la collectivité et qui ne donne pas de soi une image négative.

La tenue vestimentaire doit donc être adaptée au lieu et à l'activité. **Le port du JOGGING est interdit en dehors des séances d'EPS. Le port d'un couvre-chef est interdit dans l'établissement.**

ENTRÉE ET SORTIE DES ÉLÈVES

Les élèves entrent et sortent par le portail situé 8 rue Bruat, de 7 h 30 à 17 h 45 **en présentant leur carte lycéen(ne).**

Pour des raisons de sécurité, et afin de ne pas gêner la circulation, les élèves doivent entrer directement dans l'établissement et ne pas stationner devant le Lycée. Pour les mêmes raisons, à la fin des cours, ils quittent l'établissement sans s'attarder devant le portail.

Au moment d'entrer dans l'établissement, chaque élève présente sa carte d'entrée qui lui sera remise à la rentrée.

GESTION DES ENTRÉES ET SORTIES DES LYCÉENS

Sauf avis contraire des familles, les lycéens sont autorisés à sortir de l'établissement sur l'ensemble des heures creuses de la journée de cours, y compris après le temps du repas. Toutefois, sur les temps de récréation (*de 9 h 50 à 10 h 05 et de 15 h 40 à 15 h 55*), les sorties ne seront pas autorisées. L'établissement, en concertation avec les familles, pourra à tout moment revenir sur l'autorisation de début d'année, en cas de dysfonctionnement constaté.

CONTACTS PARENTS – PROFESSEURS

Les familles pourront prendre contact avec les professeurs dès qu'une difficulté apparaîtra. Elles pourront également solliciter un rendez-vous auprès de Mme ROTH ou du Chef d'Établissement.

PUBLICATION

Vous serez régulièrement informés de la vie de l'établissement par différents supports (*Ecole Directe, Vie à Saint André, notre site Internet www.st-andre.com, ...*). Sur ces supports, des articles ainsi que des photos vous permettront de prendre connaissance des diverses activités vécues par vos enfants au sein de l'établissement.

EMPLOI DU TEMPS, COMMUNICATION ET NOTES

Chaque parent, chaque élève pourra à l'aide de ses **identifiants personnels**, consulter les notes, depuis le site web ecoledirecte.fr. Sont également à disposition les absences et les sanctions. **Il est essentiel de se connecter régulièrement sur EcoleDirecte : les emplois du temps sont actualisés journalièrement en cas de modification.**

La messagerie sera également utilisée pour les communications en provenance de la Direction et de la Vie Scolaire. La prise de rendez-vous lors de la réunion parents-professeurs se fera sur ce portail. **Les identifiants de connexion ne changent pas d'une année à l'autre.** Pour les nouvelles familles, les identifiants seront transmis par courriel en septembre. Pour les nouveaux élèves, ils seront remis par le professeur principal.

LYCÉE 4.0

En seconde et pour l'ensemble des arrivants en première et terminale, la mise à disposition de l'ordinateur pour chaque élève se fera le **15 Septembre 2023.**

L'ensemble des manuels numériques est fourni par la Région Grand EST et l'établissement.

MATÉRIEL SCOLAIRE

Au lycée, il n'y a plus de liste de fournitures scolaires.

Les professeurs feront part, le jour de la rentrée, d'éventuelles exigences particulières.

CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.D.I.)

Le CDI situé au 19 rue Rapp sera ouvert aux élèves du Lycée Technologique. Les horaires d'ouverture vous seront communiqués dès la rentrée

Le CDI accueille tous les élèves désireux de lire, s'informer ou mener un travail de recherches.

BUREAU DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (B.D.I.)

Mme LESEIGNOUX (conseillère pour l'orientation) rencontre les élèves et les parents sur rendez-vous. Une permanence sera assurée régulièrement au Lycée Technologique.

CAFÉTÉRIA

Cf. circulaire jointe. La cafétéria fonctionnera à partir du mardi 5 Septembre.

Concernant le rechargement du badge, les élèves ont la possibilité de créditer par internet (www.PopAndPay.com), par carte bancaire, chèque ou espèces auprès de Mme SCHALLER (Accueil LET).

CASIERS INDIVIDUELS

Des casiers individuels sont mis à la disposition des élèves. Pour la location annuelle de ces casiers, les élèves s'adresseront à M. REHEISSER.

Tarif de location annuelle : **10 €**. Les élèves devront se procurer un cadenas.

A.P.E.L. ET PARTICIPATION DES PARENTS

Le Directeur tient à souligner combien il apprécie la participation des parents aux divers comités qui se mettent en place chaque année. Il remercie tous ceux qui ont déjà accepté ou accepteront de s'engager dans l'A.P.E.L., l'Animation Pastorale, le Conseil d'Établissement.

Dans l'Enseignement Catholique, les parents ne sont pas en dehors de l'école. Ils forment une des composantes de la communauté éducative.

AUMÔNERIE

Pour toutes informations sur nos activités pastorales, un seul numéro : 03 89 21 75 14.

Votre enfant peut préparer un sacrement au cours de sa scolarité (Baptême, Communion, Confirmation).